

Manitoba 

Document budgétaire F

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
COMMUNAUTAIRE**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Table des matières

BÂTIR L'AVENIR.....	4
ÉDUCATION, FORMATION ET EXPANSION DES ENTERPRISES.....	8
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE, À L'AVANT-GARDE.....	11
CHEZ NOUS DANS NOS COLLECTIVITÉS.....	15

■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Le développement économique communautaire favorise le mieux-être et la prospérité des quartiers locaux, au-delà des mesures économiques traditionnelles habituellement associées à des collectivités solides. Idées créatives, efforts concentrés et partenariats innovateurs entre résidents et organismes communautaires, professionnels du développement économique communautaire, entreprises, chercheurs, éducateurs et gouvernement, sont la base des initiatives réussies de développement économique communautaire dans l'ensemble du Manitoba. La conception et la mise en œuvre de projets créés par les collectivités mêmes génèrent des dividendes économiques, sociaux et environnementaux dont bénéficient les quartiers et les collectivités dans leur ensemble.

Depuis 1999, le gouvernement du Manitoba a soutenu les activités de développement économique communautaire dans les collectivités :

- en discutant avec les collectivités de leurs besoins et de leurs priorités;
- en finançant des organismes de développement économique communautaire afin de faire participer tous les niveaux de la collectivité;
- en établissant de nouveaux programmes importants de développement économique communautaire comme Quartiers vivants, Fiers chez nous, Logement et Sans-abri de Winnipeg, et le crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités;
- en créant de nouvelles possibilités dans les secteurs de développement économique communautaire en pleine émergence comme l'énergie éolienne, les biocarburants et l'écotourisme;
- en appuyant les initiatives qui visent l'établissement de collectivités sécuritaires, saines et dynamiques, ce qui est le fondement du développement économique communautaire.

Le développement économique communautaire est un des moyens que le gouvernement provincial utilise afin d'atteindre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux que les Manitobains et Manitobaines estiment importants. Il donne aux collectivités la capacité de gérer leurs propres stratégies de revitalisation, ce qui mène au développement de collectivités et d'économies locales plus solides, plus saines et plus durables. La Province s'est engagée à soutenir les collectivités dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement économique communautaire fondées sur des idées et des ressources communautaires. Cet engagement, qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie économique efficace, reflète la foi du gouvernement en un développement plus équitable, plus durable et plus diversifié, pour le bénéfice de toute la population manitobaine.

Une façon unique de soutenir le développement économique communautaire

En 1999, le premier ministre du Manitoba, M. Gary Doer, a créé le Comité du Cabinet chargé du développement économique et communautaire. Ce comité ministériel donne au gouvernement une direction générale à suivre en ce qui concerne les activités de développement économique communautaire.

Depuis 1999, les membres de la collectivité adressent au gouvernement des conseils stratégiques quant à la meilleure démarche à adopter pour soutenir le développement économique communautaire. En 2001, le Manitoba a approuvé un cadre stratégique de développement économique communautaire et a adopté une optique axée sur ce cadre pour aider les ministères du gouvernement à harmoniser leurs programmes et leurs politiques dans ce domaine. Ce cadre stratégique et cette optique sont centrés sur dix principes fondamentaux de développement économique communautaire, inspirés d'une liste provenant de Neechi Foods Co-Op, une coopérative de travailleurs autochtones de Winnipeg (Neechi Foods Co-Op Ltd., *It's Up To All Of Us*, 1993). Des principes semblables ont été adoptés par de nombreux organismes de développement économique communautaire dans la province.

Les principes de développement économique communautaire du Manitoba comprennent :

1. l'embauche locale;
2. la prise de décision et le contrôle locaux;
3. des réseaux économiques locaux;
4. le réinvestissement des profits dans la collectivité;
5. le développement des compétences et du savoir locaux;
6. des retombées positives sur le milieu;
7. la santé et le bien-être;
8. la stabilité dans les quartiers et le sentiment d'adhésion à la communauté;
9. la dignité;
10. la collaboration interministérielle et intergouvernementale.

Le gouvernement s'engage à consulter la population et à apporter un soutien de façon continue en ce qui concerne les projets communautaires fondés sur les forces et les besoins locaux. La participation de la collectivité permettra aux programmes gouvernementaux, aux politiques et aux lois de viser la mise en place d'un cadre de référence solide pour le développement économique communautaire, nécessaire au succès des collectivités dans l'avenir. Les initiatives de développement économique communautaire du Manitoba s'ajoutent à d'autres stratégies et initiatives gouvernementales, comme la Stratégie de développement du Nord, Profitons des possibilités de croissance pour les régions rurales du Manitoba, Enfants en santé Manitoba, et le nouveau plan Vert et prospère.

Les collectivités du Manitoba montrent la voie à suivre

Le rôle dominant du Manitoba dans le domaine du développement économique communautaire a été reconnu en 2002 lorsque Winnipeg a été sélectionnée comme ville hôte de la conférence nationale et de l'assemblée générale annuelle du Réseau canadien de développement économique communautaire. Animée par SEED Winnipeg, la conférence nationale a permis à des centaines d'intervenants, de professionnels, d'éducateurs et de dirigeants du domaine du développement économique communautaire de se rassembler pour échanger leurs expériences. Pendant la conférence,

le gouvernement du Manitoba a tenu une séance de dialogue sur les meilleurs moyens pour les bailleurs de fonds et les dirigeants d'appuyer les initiatives de développement économique communautaire.

En raison des activités de développement économique communautaire au Manitoba, la Province a obtenu du soutien à l'échelle nationale pour des travaux de recherche sur le développement économique communautaire dans la nouvelle économie, avec l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines. Le gouvernement du Manitoba s'est joint comme partenaire de recherche à la Manitoba Research Alliance on CED in the New Economy, qui a parrainé plus de 40 projets différents.

Beaucoup d'initiatives du Manitoba ont obtenu de l'attention à l'échelle locale, nationale et même internationale :

- **Neechi Foods Co-Op.** Coopérative de travailleurs autochtones qui possède et exploite des épiceries « complètes » dans les quartiers centraux de Winnipeg, et qui a été largement reconnue pour son engagement dans les domaines du développement économique communautaire, de l'habilitation des employés et de la promotion de styles de vie sains.
- **Assiniboine Credit Union.** Établissement financier récipiendaire, en 2001, du prix de la Centrale des caisses de crédit du Canada pour ses programmes de prêts à la collectivité et de soutien aux entreprises, ses investissements dans les habitations au centre-ville et ses services financiers parallèles.
- **Inner-City Renovations.** Entreprise de construction qui s'est engagée à créer des possibilités d'emploi locales et à rénover des parcs de logements dans le cœur de la ville, et qui a récemment été sélectionnée comme exemple de choix pour une entreprise sociale florissante au Canada, à la conférence de la Fédération canadienne des coopératives de travail.
- **Winkler Consumer Co-op.** Entreprise communautaire diversifiée établie en 1975, qui comprend une épicerie, un poste d'essence, un relais-routier et un restaurant. P.W. Enns Business Community Service lui a récemment attribué le prix 2006 pour son engagement et ses services continus à la collectivité de Winkler.
- **Investissement local dans l'emploi (LITE).** Organisme qui encourage la sensibilisation et le développement économique communautaire en appuyant les initiatives qui visent le renforcement des capacités et la création d'emplois à Winnipeg. Les dons amassés par cet organisme, grâce à son populaire déjeuner annuel de crêpes aux bleuets et d'autres projets de levées de fonds, servent à acheter des aliments dans les commerces qui emploient des habitants locaux pour faire des paniers de Noël, et à appuyer d'autres initiatives de développement économique communautaire qui favorisent les emplois locaux.

■ BÂTIR L'AVENIR

Le développement économique communautaire contribue à un avenir plus prometteur en aidant à renforcer les capacités et les infrastructures communautaires.

Renforcer les capacités

Le gouvernement du Manitoba reconnaît que les collectivités prospères et durables doivent être en mesure d'effectuer leur propre revitalisation et de profiter des bénéfices qui découlent des changements positifs. Le renforcement des capacités communautaires, c'est-à-dire la capacité de cerner les besoins et de repérer les possibilités puis d'effectuer un changement, est un élément central de stratégie de développement économique communautaire du gouvernement, et est bien vivant au sein des organismes œuvrant dans ce domaine et financés par le gouvernement.

- **Les sociétés de revitalisation des quartiers.** Organismes situés à Winnipeg (Broadway Ouest, Spence et dans le quartier nord), à Brandon et à Thompson, qui aident à renforcer les capacités de planification et de mise en œuvre de stratégies de revitalisation établies par les collectivités des quartiers où ils sont présents. Ils jouent aussi un rôle dans le succès de l'initiative manitobaine Quartiers vivants.
- **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba.** Organisme qui travaille en collaboration avec 16 municipalités francophones et bilingues au Manitoba pour organiser, promouvoir et stimuler le développement économique communautaire dans les municipalités bilingues. L'approche de développement économique communautaire du Conseil lui permet d'assurer la vitalité économique des collectivités qu'il sert et fait de lui un meneur dans ce domaine.
- **Les corporations de développement local.** Corporations situées dans 95 collectivités partout dans la province, qui servent de support local pour le développement communautaire et économique, en partenariat avec les municipalités locales. Elles fournissent une gamme d'appuis en matière de planification, de mise en œuvre et de soutien financier pour les projets communautaires.
- **L'Initiative d'aménagement de la rive est.** Initiative lancée par le gouvernement du Manitoba pour faire participer les collectivités de la rive est à l'aménagement du territoire de cette vaste région sans équivalent dans la province. Ce processus de planification permet à la population locale d'intervenir directement dans la prise de décisions qui auront des conséquences sur l'utilisation actuelle et future de cette région. Le gouvernement s'engage à travailler avec les collectivités de la rive est sur leurs priorités en matière d'aménagement du territoire et du développement durable.
- **Les districts de conservation.** Groupes de municipalités rurales voisines travaillant avec la Province pour concevoir des programmes qui permettront de gérer efficacement les ressources naturelles de leur région.

Le gouvernement du Manitoba soutient le renforcement des capacités communautaires grâce à des programmes ciblés.

- **Quartiers vivants.** Programme unique du Manitoba qui appuie les activités de développement économique communautaire dans des quartiers désignés de Winnipeg, de Brandon et de Thompson. Le programme est axé sur :
 - le logement et les améliorations physiques;
 - l'emploi, la formation et le développement économique;
 - l'éducation et les loisirs;
 - la sécurité et la prévention du crime.
- **Initiatives de développement urbain.** Ce programme soutient des projets et des initiatives qui stimulent le développement de Winnipeg. Il appuie également des organismes communautaires et des organismes de développement économique de la Ville de Winnipeg.
- **Initiatives de développement économique rural.** Initiatives qui appuient les activités de développement économique et de diversification dans les régions rurales et du nord du Manitoba, y compris les études de faisabilité, l'aide aux entreprises par le moyen de garanties d'emprunts, et une multitude de programmes ciblés s'adressant aux jeunes.

QUARTIERS VIVANTS

Quartiers vivants a des effets positifs au sein des collectivités du Manitoba grâce à plusieurs programmes innovateurs :

- Le Fonds de revitalisation des quartiers permet aux organismes communautaires de renforcer les capacités locales et de revitaliser des quartiers urbains désignés grâce à des initiatives conçues et appuyées par la population locale qui maintiennent et soutiennent la stabilité, le développement économique et le bien-être communautaire.
- Le Programme d'aide à l'accès au logement permet d'aider à la revitalisation des habitations dans des quartiers désignés. Il appuie les initiatives d'accession à la propriété et de rénovation à l'aide de subventions financières pouvant atteindre 10 000 dollars par résidence, pour l'achat, les rénovations et les taxes de ventes sur les rénovations.
- Le Programme d'initiatives communautaires soutient les projets qui ont des retombées importantes dans les quartiers centraux de Winnipeg ou qui visent des groupes particuliers du centre-ville. Il permet de financer des mesures qui renforcent l'économie sociale grâce à des activités dans le domaine des arts, des loisirs pour les jeunes et de leadership, de formation sur la propriété et de développement économique communautaire.
- Le programme d'initiatives de formation de Quartiers vivants offre un appui aux résidents qui se heurtent à des difficultés d'emploi dans des quartiers désignés, en vue de les préparer au travail et de faciliter leur accès à un emploi durable grâce à de la formation dans les domaines où les emplois sont en grande demande.
- Le Programme d'aide au développement des quartiers permet de soutenir le développement économique communautaire en appuyant la création et l'exploitation de sociétés démocratiques de revitalisation des quartiers administrées au niveau local.
- Le programme Lighthouse vise à accroître la sécurité du public en appuyant les collectivités locales pour offrir des programmes récréatifs, éducatifs et sociaux aux jeunes Manitobains et Manitobaines. Dans le cadre de ce programme, des écoles, des centres récréatifs et d'autres installations communautaires deviennent des lieux-phares où les jeunes de ces quartiers peuvent participer, après les heures de classe, à des activités sportives, artistiques et de musique, entre autres, qu'ils ont organisées.
- Le nouveau Programme d'arts urbains accroît le tronc commun des services de Quartiers vivants, aidant à maintenir des programmes créatifs précieux offerts par des organismes comme Art City et Graffiti Art.

Au cours des cinq années qui ont suivi le lancement de Quartiers vivants, la Province a versé plus de 26,5 millions de dollars, dont 16,6 millions pour appuyer près de 400 projets communautaires et 9,9 millions pour la réparation, la réhabilitation ou la construction de plus de 1 700 unités de logement grâce au programme Quartiers vivants.

Le renforcement des capacités financières devient de plus en plus important dans le développement économique communautaire. Le gouvernement du Manitoba s'associe avec SEED Winnipeg dans des programmes de formation en matière de connaissances financières et de développement des actifs, comme les comptes individuels de développement, qui permettent d'aider les personnes à faibles revenus à acquérir des atouts économiques importants, comme l'éducation et l'accès à la propriété. Le gouvernement du Manitoba souhaiterait étendre son soutien pour le développement économique communautaire à des modèles de prestation de services financiers communautaires dans les collectivités mal desservies par les institutions financières courantes. Un projet de loi provincial sera déposé pour répondre aux préoccupations relatives aux pratiques et aux coûts liés aux prêts sur salaire.

Le gouvernement du Manitoba est un chef de file dans l'appui aux municipalités, ces dernières ayant un rôle important à jouer dans le développement économique communautaire.

- **Fonds de croissance du Manitoba.** A été établi en 2005 pour investir plus de 600 millions de dollars dans les municipalités du Manitoba au cours des cinq prochaines années. Le nouveau fonds comprend l'équivalent du revenu provenant de l'entente de partage des recettes fiscales du Manitoba auquel sera ajouté un montant équivalent à une partie du revenu provenant de la taxe sur le carburant, générant deux sources importantes d'augmentation des recettes.
- **Financement par de nouvelles taxes foncières.** Une loi adoptée en 2003 fait du Manitoba la première province au Canada à accorder aux municipalités le pouvoir de mettre en œuvre des mesures de financement par de nouvelles taxes foncières, un outil économique dont l'usage est grandement répandu aux États-Unis. Grâce à ce financement, les municipalités peuvent réinvestir les recettes provenant de l'impôt foncier pour répondre aux objectifs de développement économique communautaire comme la construction domiciliaire, la création de possibilités d'emploi, la revitalisation des centres urbains et le réaménagement d'anciens sites industriels. La ville de Brandon a annoncé son intention d'établir un quartier renouvelé dans son centre-ville, en utilisant son pouvoir en matière de financement par de nouvelles taxes foncières.

Développer les infrastructures

Le développement des infrastructures est un élément important pour la construction de l'avenir. Il s'agit d'un besoin souvent considéré par les collectivités comme central dans leurs stratégies de développement économique communautaire. Le Manitoba finance des projets d'infrastructure communautaires, qui sont des composantes de base pour les collectivités modelant leur croissance et leur prospérité futures.

- **Fiers chez nous.** Ce programme investit dans les améliorations matérielles des rues principales et des espaces publics dans les collectivités rurales et du Nord. L'année dernière, 190 projets ont été acceptés pour un investissement total de plus de 200 000 dollars.
- **Place aux communautés.** Ce programme finance des organismes communautaires sans but lucratif pour la construction et la rénovation d'installations, et pour des acquisitions d'immobilisations et des agrandissements, ce qui procure aux collectivités des avantages en matière de loisirs et de mieux-être.

- **Entente de partenariat de Winnipeg.** En 2004, le Manitoba a conclu une entente de partenariat de 75 millions de dollars avec le gouvernement fédéral et la Ville de Winnipeg, intitulée Entente de partenariat de Winnipeg. Cette entente porte sur quatre domaines principaux : la participation autochtone, la construction de quartiers durables, le renouvellement du centre-ville et l'appui à l'innovation et à la technologie. L'objectif de cette entente est de promouvoir le développement communautaire et économique local.
- **Entente de partenariat économique Canada-Manitoba.** Il s'agit d'une entente entre les gouvernements provincial et fédéral afin d'investir dans les activités prioritaires pour bâtir notre économie et nos collectivités durables.
- **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.** S'appuyant sur le succès de l'ancien programme Infrastructure Canada-Manitoba, ce fonds investira 120 millions de dollars dans les collectivités partout au Manitoba. Grâce à lui, un nombre important de centres de récréation et de loisirs reçoivent des fonds dans le but d'améliorer des installations déjà existantes ou d'en construire de nouvelles, comme l'investissement majeur pour le centre de compétences agricoles du centre Keystone de Brandon.

■ ÉDUCATION, FORMATION ET EXPANSION DES ENTREPRISES

Le développement d'une population active de premier ordre et l'expansion réussie d'entreprises communautaires sont des pierres angulaires importantes du développement économique communautaire.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

L'éducation et la formation sont des investissements sociaux et économiques cruciaux. Le gouvernement du Manitoba a investi de manière significative dans le soutien à l'exploitation et en capital accordé aux écoles publiques et à l'éducation postsecondaire pour appuyer l'excellence, l'abordabilité et l'accessibilité. La Province a :

- financé les écoles publiques selon le taux de la croissance économique;
- créé le projet de partenariat des écoles communautaires pour faire participer davantage les parents et les dirigeants communautaires dans la vie et l'expansion de leurs écoles locales en tant que carrefour central de la collectivité;
- maintenu une réduction de 10 % des frais de scolarité pour rendre plus abordable l'éducation postsecondaire;
- mis en œuvre l'Initiative d'expansion des collèges pour augmenter les possibilités d'études collégiales;
- ouvert le campus du collège Red River sur la rue Princess dans le Quartier de la Bourse;

- créé et agrandi le Collège universitaire du Nord pour offrir aux résidents de cette région des possibilités d'études collégiales et universitaires;
- augmenté le nombre de bourses et de programmes Accès;
- investi dans des taux plus élevés d'inscription et d'achèvement des études des élèves autochtones;
- développé les possibilités d'apprentissage.

Reconnaissant l'éducation comme un moteur économique de la collectivité, le Manitoba continue d'investir dans la promotion de l'éducation et de la formation dans les collectivités mal desservies, en fournissant aux membres de ces collectivités des outils importants pour qu'ils puissent participer à la croissance de l'économie et en profiter pleinement.

- **Collège universitaire du Nord.** Le Collège universitaire du Nord a été créé en 2004 pour offrir aux habitants de cette région une large gamme de programmes universitaires et collégiaux. Il y a maintenant 2 250 élèves inscrits dans plus de 40 programmes d'études dans 12 localités un peu partout dans le nord de la province. Le nombre de programmes universitaires et collégiaux offerts augmentera pour comprendre le programme d'études pour devenir infirmière sage-femme autochtone, le certificat de technicien en génie civil, le diplôme en justice réparatrice et en résolution de conflits, de la formation pour les aides en soins de santé, pour les infirmières auxiliaires et les infirmières autorisées, et des cours de langue crie.
- **Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord.** Les gouvernements provincial et fédéral travaillent en collaboration avec Hydro-Manitoba pour appuyer une initiative de formation préparatoire au développement des ressources hydroélectriques du Nord, d'un montant de 60 millions de dollars. Cette initiative est un élément majeur dans la Stratégie de développement du Nord mise en place par le gouvernement. Jusqu'à présent, plus de 860 stagiaires y ont participé, principalement dans les programmes de perfectionnement pour adultes et de formation à des métiers désignés ou non désignés. Les partenaires autochtones renforcent l'auto-développement communautaire en préparant et en proposant des formations communautaires. Les centres de formation de Nelson House, Split Lake et York Landing, qu'ils soient nouveaux ou agrandis, s'ajoutent au système régional de prestation de la formation dans le Nord.
- **Évaluation et reconnaissance des acquis.** Cette initiative bénéficie de ressources supplémentaires afin de mieux évaluer les qualifications, la connaissance et les compétences que les travailleurs ont acquises grâce à leur expérience, à de la formation non reconnue, à des études indépendantes, à du bénévolat et à des passe-temps.
- **Anglais, langue additionnelle.** Cet élément important du système d'éducation de qualité du Manitoba contribue à l'établissement des immigrants. Le gouvernement se concentre sur les services d'anglais, langue additionnelle, y compris dans le programme d'études provincial et dans les nouvelles lignes directrices concernant le travail avec les élèves de la maternelle au Secondaire 4.
- **Entente de partenariat sur le marché du travail.** D'une durée de six ans et d'un montant de 129 millions de dollars, cette nouvelle entente entre le Canada et le Manitoba favorise un marché du travail efficace en appuyant les priorités des deux gouvernements : apprentissage, alphabétisation

et compétences essentielles, amélioration des compétences sur le lieu de travail, et participation accrue de la main-d'œuvre autochtone et immigrante. L'accès à ces programmes n'est pas lié à l'admissibilité à l'assurance-emploi, ce qui crée une occasion de mieux servir les Manitobains et Manitobaines dont la participation à la main-d'œuvre était limitée dans le passé.

Le Manitoba soutient aussi l'éducation et la formation ciblées dans l'étude et la pratique du développement économique communautaire lui-même, en augmentant la réserve provinciale de travailleurs qualifiés pour ce développement.

- **Services d'aide technique au développement économique communautaire.** Des services de jumelage sont fournis pour les organismes communautaires qui ont besoins de services professionnels. Des professionnels, comme des comptables ou des architectes, sont jumelés avec des clients communautaires qui ont identifié dans leur organisme un besoin de service précis.
- **Organisme intermédiaire de formation en développement communautaire et en développement économique communautaire.** Il s'agit d'un partenariat entre la communauté et le gouvernement pour élaborer un programme d'éducation et de formation en développement communautaire et en développement économique communautaire aux fins de renouvellement et de revitalisation de la communauté. Ce programme renforce la capacité des personnes qui travaillent pour le gouvernement et dans l'industrie, dans le secteur des fondations et dans le domaine de l'enseignement à appuyer le secteur du développement économique et du développement économique communautaire.

Expansion des entreprises

Les entreprises communautaires qui réussissent offrent des occasions d'emploi constructifs et à long terme, et une plus grande sécurité du revenu pour les économies locales. Le gouvernement du Manitoba appuie un ensemble d'initiatives qui favorisent une expansion importante des entreprises communautaires. Parmi ces initiatives, notons :

- **Le crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités.** Ce crédit d'impôt donne aux entreprises des collectivités l'accès au capital de risque requis, tout en encourageant les Manitobains et Manitobaines à investir dans les entreprises de leur collectivité grâce à une incitation fiscale.
- **Le Fonds de développement économique local.** Ce fonds encourage le développement économique dans le nord du Manitoba, en se concentrant sur les petites entreprises et les corporations de développement local. Le Fonds de développement économique local gère le Programme de prêts aux entreprises, le Programme de prêts aux pêcheurs et le programme ÉQUIPE, qui est un programme d'expansion de la micro-entreprise lancé récemment.
- **SEED Winnipeg – Build a Business.** Organisme communautaire sans but lucratif qui collabore avec les entrepreneurs à faible revenu au démarrage ou à l'expansion d'entreprises privées et d'entreprises et de coopératives sociales grâce au programme « Build a Business », y compris par la consultation et la formation en affaires, l'accès au financement et le renvoi vers différentes ressources.

- **Les coopératives.** L'appui provincial est fourni aux coopératives nouvelles et existantes partout au Manitoba grâce aux programmes REDI, Quartiers vivants et au Programme de prêts d'initiative locale, offerts par l'intermédiaire des corporations de développement local. Les Services de développement des coopératives du Manitoba fournissent des conseils et du soutien sur la constitution en corporation, la gestion et l'expansion de coopératives, y compris les coopératives de nouvelle génération. Il existe plus de 400 coopératives au Manitoba; de la coopérative d'épicerie aux centres de conditionnement physique, toutes sont des entreprises appartenant à la collectivité et travaillant dans celle-ci.
- **L'approvisionnement progressif.** Le Manitoba s'est engagé à étendre l'appui aux entreprises du développement économique communautaire grâce à des politiques et des pratiques gouvernementales d'approvisionnement, tel qu'indiqué dans l'initiative de développement durable en matière d'approvisionnement du gouvernement. Le gouvernement a lancé une initiative ciblée d'approvisionnement auprès des Autochtones pour augmenter la participation des entreprises autochtones dans l'approvisionnement du gouvernement en biens et services, grâce à la promotion d'un registre des fournisseurs autochtones, à des mesures d'information de ces fournisseurs sur les appels d'offres et les dispositions pour les « commandes réservées » destinées aux entreprises autochtones. Plus récemment, les gouvernements provincial et fédéral ont appuyé SEED Winnipeg dans l'élaboration d'un portail d'achat social, proposant sur Internet des ressources sous forme de renseignements pour encourager et développer les possibilités de ventes pour les entreprises sociales. Le gouvernement du Manitoba s'est inscrit en tant que partenaire d'achat par l'intermédiaire du portail d'achat social pour présenter aux acheteurs gouvernementaux une gamme plus vaste de fournisseurs d'entreprises sociales.
- **La chambre de commerce autochtone du Manitoba.** Officiellement lancée en novembre 2004 lors du sommet des entreprises autochtones organisé par le Conseil consultatif économique du premier ministre, la chambre de commerce autochtone offre une nouvelle occasion d'encourager les entreprises autochtones. Depuis l'année dernière, le Centre de services aux entreprises Canada-Manitoba et la chambre de commerce autochtone ont créé une relation de travail positive et productive, et les clients sont souvent renvoyés à ces deux organismes qui offrent du soutien aux entrepreneurs autochtones.

■ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE, À L'AVANT-GARDE

Le Manitoba a particulièrement mis l'accent sur le soutien accordé aux approches novatrices en matière de développement économique communautaire. Au fur et à mesure que l'économie évolue, le développement économique communautaire s'enracine dans des régions non traditionnelles et dans des secteurs d'avant-garde de l'économie. Le gouvernement du Manitoba travaille avec les collectivités pour développer des possibilités dans les secteurs de pointe tels que l'énergie propre, l'écotourisme et les industries artistiques et culturelles.

Des possibilités d'énergie propre

Les collectivités du Manitoba expriment un intérêt croissant dans les possibilités axées sur l'énergie propre. En voici quelques exemples :

- **Des projets de centrale hydroélectrique au fil de l'eau.** Hydro-Manitoba et les Premières nations du Nord travaillent de concert pour établir des partenariats afin d'entreprendre le développement de nouveaux projets de centrale hydroélectrique au fil de l'eau, projets qui permettraient de profiter des possibilités croissantes d'exportation d'énergie. Hydro-Manitoba et la nation Cri Nisichawayasihk proposent de développer conjointement le barrage Wuskwatim, un projet de station génératrice de 200 MW qui a été repensé en incorporant du savoir traditionnel afin de réduire les inondations à moins d'un tiers de kilomètre carré. Le projet présente d'importantes possibilités de formation professionnelle, d'emploi et de développement des entreprises pour les collectivités locales.
- **L'énergie éolienne.** Les collectivités rurales du Manitoba voient le potentiel croissant qu'offre la plus récente production d'énergie éolienne manitobaine. La première centrale éolienne manitobaine, un projet de 210 millions de dollars générant 99 MW et située à Saint-Léon, fonctionne maintenant à pleine capacité et injecte une énergie sans émission directement dans le réseau électrique. Le gouvernement du Manitoba et Hydro-Manitoba ont déclaré leur intérêt dans la mise en œuvre de projets visant la génération de 1 000 MW d'énergie éolienne et l'optimisation des retombées de développement économique communautaire.
- **L'éthanol et le biodiésel.** Les collectivités s'intéressent aux possibilités de valeur ajoutée que présentent ces deux options d'énergie propre. La loi manitobaine visant à rendre l'utilisation de l'éthanol obligatoire et le « programme de soutien à l'éthanol » du gouvernement fédéral ont favorisé la décision de la société Husky Oil d'investir 145 millions de dollars dans l'agrandissement de son usine d'éthanol à Minnedosa. Grâce à une augmentation prévue de production de 10 millions de litres à 130 millions de litres, ce projet pourrait se traduire par un revenu potentiel de 80 millions de dollars par an pour les agriculteurs qui vendent leurs récoltes. Le gouvernement travaille également avec les producteurs et les collectivités afin de développer la production de biodiésel. La Province a mis sur pied un bureau du biodiésel qui travaille avec les producteurs et les collectivités. Un partenariat avec le gouvernement fédéral permettra la mise en œuvre, au coût d'un million et demi de dollars, d'un Programme de production du biodiésel destiné aux producteurs de biodiésel de la province. Le budget 2006 continue d'appuyer l'expansion de l'industrie du biodiésel au Manitoba.
- **Un Manitoba vert.** La Province a mis sur pied un nouveau Bureau des solutions écologiques pour un Manitoba vert, afin de coordonner les activités d'efficacité énergétique telles que le recyclage, la réduction des déchets, la conservation de l'eau et les initiatives de gestion responsable des produits.
- **Initiative pilote d'efficacité énergétique à Island Lakes.** En collaboration avec les collectivités d'Island Lakes et Hydro-Manitoba, cette initiative prévoit l'utilisation de matériaux, de programmes de formation et d'emplois locaux pour apporter aux maisons des améliorations éconergiques axées sur l'efficacité énergétique.

Stratégie d'écotourisme et de tourisme autochtone

L'écotourisme est une industrie en croissance rapide qui a soulevé l'intérêt de nombreuses collectivités manitobaines en tant que possibilité de développement économique durable. Le gouvernement travaille également avec les collectivités autochtones pour mettre sur pied une stratégie de tourisme autochtone s'appuyant sur les conseils d'un groupe consultatif de leaders autochtones, stratégie qui sera axée sur la chasse et la pêche, sur la culture, et sur les arts et l'artisanat. Parmi les activités d'écotourisme et de tourisme autochtone appuyées par le gouvernement, citons les exemples suivants :

- le tourisme à Churchill, une destination touristique de renommée mondiale qui produit une activité économique annuelle d'environ 23 millions de dollars;
- le Programme d'observation de la faune, qui fait la promotion de sites d'observation de la faune comme les nids de couleuvres de Narcisse, le chemin Black Wolf d'Hecla et le lac Whitewater, et leur fournit du soutien;
- le guide « Pelicans to Polar Bears », un ouvrage qui identifie 100 sites d'observation et qui offre des renseignements sur les itinéraires et les voyages organisés;
- le partenariat de la Northwest Community Futures Development Corporation avec la Northern Ontario Tourism Association, qui fait la promotion de cinq camps de pêche manitobains sur les marchés américains;
- le village tribal de la Fourche pendant les fins de semaine en été et le soutien publicitaire consacré aux produits de tourisme autochtone.

Foresterie communautaire

Le gouvernement a répondu à l'intérêt qu'ont exprimé certaines collectivités dans les activités communautaires de foresterie au Manitoba, en mettant particulièrement l'accent sur les pratiques de foresterie durable, les possibilités de valeur ajoutée et l'engagement autochtone dans ce secteur. En plus de services complets de renseignements, la Province :

- a signé des ententes formelles de développement des ressources avec le conseil tribal des Premières nations Swampy Cree et l'organisation First Nations Limited Partnership, afin de travailler de manière coopérative sur des initiatives de foresterie;
- a fourni des fonds, par le truchement d'un partenariat fédéral-provincial, pour l'établissement du programme Forintek, afin d'encourager le développement d'activités de foresterie dans les collectivités autochtones et du Nord, d'aider les collectivités à augmenter leurs activités de transformation à valeur ajoutée et d'encourager une plus grande interaction entre les industries primaire et secondaire des produits du bois;
- a appuyé le Centre de diversification des ressources forestières du Nord, en partenariat avec le gouvernement du Canada et le Collège universitaire du Nord, afin de travailler avec les collectivités du Nord pour créer des possibilités économiques durables basées sur les produits forestiers non ligneux locaux. Le Centre offre des services de recherche et de développement, de formation professionnelle et de commercialisation en matière d'exploitation forestière durable et de ventes de

produits non ligneux (p. ex., les fournitures artisanales et florales sauvages, les aliments sauvages et les produits médicinaux sauvages). Grâce à un catalogue de plus de 300 produits, le Centre a fourni du soutien à plus de 350 exploitants forestiers dans plus de 25 collectivités du nord du Manitoba.

La culture manitobaine

On trouve au Manitoba de riches communautés artistiques et culturelles. Le gouvernement reconnaît que les arts et la culture encouragent le développement économique des collectivités, ainsi que la créativité et la qualité de vie. Entre autres, le Manitoba appuie les programmes suivants :

- **Art City.** Ce studio artistique intergénérationnel à porte ouverte offre une programmation variée aux résidents du centre-ville dans le quartier de Broadway ouest, avec une clientèle d'environ 275 enfants, jeunes et adultes par mois;
- **Graffiti Art Programming.** Ce centre artistique à but non lucratif pour les jeunes utilise les arts pour encourager le développement communautaire, social, économique et personnel;
- **Film Training Manitoba.** Cette entreprise met au point et offre des cours de formation professionnelle pour les équipes de tournage de la province. Tout en répondant à la demande de cinéastes compétents, elle met également à niveau les compétences des artistes locaux (scénaristes, réalisateurs, producteurs et acteurs) afin d'assurer la croissance continue de l'industrie indigène manitobaine du film;
- **Arts and Cultural Industries Association of Manitoba.** Cette équipe communautaire comprend des représentants des industries artistique et culturelle et des organismes provinciaux et fédéraux, et œuvre pour éduquer les secteurs public et privé sur les bénéfices économiques de la coopération avec les industries artistiques et culturelles. L'Association offre des services aux employés des secteurs artistiques et culturels dans l'ensemble de la province, grâce à une conférence annuelle de perfectionnement professionnel, des séminaires pendant toute l'année, un bulletin de nouvelles et un cybermagazine hebdomadaire qui comporte des offres d'emploi et des renseignements sur les possibilités de formation;
- **Art Stabilization Manitoba.** Ce programme de 6 millions de dollars a été lancé en 2002 en tant qu'initiative des secteurs public et privé, afin d'encourager la stabilité financière et le renouveau artistique des organismes artistiques et culturels sans but lucratif, et leur utilisation des pratiques exemplaires de gestion.

Le gouvernement du Manitoba contribue à la connectivité communautaire grâce à sa stratégie provinciale d'accès Internet à haute vitesse. L'accès au réseau appuie les collectivités rurales et isolées dans leurs initiatives d'éducation, de développement économique et de soins de santé améliorés. La stratégie manitobaine d'accès Internet à haute vitesse vise à offrir un accès par large bande à toutes les collectivités de la province d'ici 2010.

■ CHEZ NOUS DANS NOS COLLECTIVITÉS

Le développement économique communautaire cherche à établir un équilibre entre les objectifs économiques plus traditionnels et les besoins sociaux de plus grande portée. Le gouvernement a pris d'importantes mesures pour aider les collectivités à bâtir des milieux sécuritaires, sains et divers, ce qui résulte en une meilleure qualité de vie pour toute la population du Manitoba. Les collectivités saines et dynamiques sont mieux placées pour profiter des possibilités économiques.

Logement

La stabilisation et la restauration des quartiers sont les éléments clés de la stratégie de développement économique communautaire de la province. Un fort sentiment d'appartenance communautaire se développe lorsque les résidents ressentent un intérêt dans l'avenir de leur communauté et se reconnaissent un rôle à long terme au sein de cette communauté. Le gouvernement du Manitoba reconnaît que l'accès à un logement adéquat et abordable est un élément essentiel dans le développement de collectivités stables et dynamiques, et il appuie plusieurs initiatives de logement abordable, y compris les suivantes :

- **Le North End Housing Project.** Il s'agit d'une corporation de logement dont l'objectif est d'offrir des logements de qualité aux résidents du quartier nord. La corporation achète et rénove dans le quartier nord des maisons qui sont ensuite louées dans le cadre d'ententes de bail-achat sur 5 ans, vendues directement à des familles ou exploitées comme propriétés de location à long-terme;
- **Le Programme de logements à prix abordable.** Ce programme est une entente bilatérale de 73,8 millions de dollars conclue entre les gouvernements du Manitoba et du Canada et visant à augmenter le parc d'unités locatives abordables et de nouveaux logements dans la province. Le Programme met particulièrement l'accent sur l'accès au logement des personnes et des familles à faible revenu, en s'appuyant sur des initiatives communautaires. Le Manitoba a également réintroduit les emprunts de financement pour l'élaboration de propositions, des prêts sans intérêt pour les organismes sans but lucratif et les organismes de logement coopératif, afin d'aider à l'élaboration de propositions de projets de logement abordable;
- **Le programme Logement et Sans-abri de Winnipeg.** Il s'agit d'un partenariat tripartite établi en mai de l'an 2000 afin de résoudre la situation des sans-abri, le déclin du marché foncier et la revitalisation des vieux quartiers de Winnipeg. Par l'intermédiaire de ce programme, le Manitoba a engagé 8 millions de dollars pour le financement du logement dans certains quartiers de Winnipeg, grâce au Programme d'aide à l'accès au logement, dans le cadre de l'initiative Quartiers vivants. Le Manitoba applique également le Programme d'aide à la remise en état des logements pour propriétaires-occupants pour aider les propriétaires, les organismes sans but lucratif et les propriétaires privés du centre-ville;
- **L'affectation de profits aux initiatives de logement et de renouveau dans le centre-ville.** Cette affectation fera l'objet d'un projet de loi qui consacrera les profits du projet Waverley West et des autres projets de développement de banlieue aux initiatives de logement du centre-ville et au développement communautaire. Le projet Waverley West comportera également un volet écologique positif grâce au développement de pompes géothermiques pour le chauffage et la climatisation.

Des communautés plus sûres

Le Manitoba appuie un certain nombre de programmes qui proposent des activités positives aux jeunes et qui combattent les causes profondes de la criminalité.

- **Les lieux-phares.** Ils offrent des alternatives récréatives, éducatives et sociales après les heures de classe, renforcent les relations entre les jeunes, les collectivités, la police et le système judiciaire autour de la prévention de la criminalité.
- **Le Ojjiita Pimatiswin Kinamatwin / projet de rénovation domiciliaire des jeunes autochtones (OPK).** Ce projet est une réponse communautaire du quartier nord de Winnipeg pour appuyer les jeunes qui ont un long passé conflictuel avec le système de justice pénale. L'OPK propose à d'ex-délinquants autochtones une gamme complète d'appuis comprenant de l'emploi, de l'éducation, de la formation axée sur les connaissances pratiques élémentaires et un soutien social, en plus de leur offrir un point de jonction avec la communauté. Le projet a connu beaucoup de succès et de nombreux participants ont obtenu des emplois à long terme et une éducation postsecondaire.
- **Le procureur communautaire.** Il s'agit d'une stratégie communautaire en matière de poursuites, la première au Canada, pour le centre-ville de Winnipeg. Le procureur réunit la police de Winnipeg et des intervenants locaux pour viser les crimes de rue et les autres priorités déterminées à l'échelle locale. Cette stratégie prévoit aussi bien la mise en place de mesures énergiques en matière de poursuites que l'élaboration de démarches de prévention coordonnées. Le procureur travaille dans le centre-ville de Winnipeg en tant que membre de cette collectivité.

Des enfants en santé, des familles saines

Il est fondamental de garantir aux enfants santé et sécurité pour s'assurer qu'ils deviennent des adultes sains. Le Manitoba, avec l'aide de ses partenaires communautaires, a mis au point une série de programmes et de services pour les enfants, les jeunes et les familles.

- **Enfants en santé Manitoba.** En 1999, le gouvernement provincial a adopté « les meilleurs résultats possibles pour nos enfants » comme fondement de sa vision globale pour la province. En l'an 2000, le gouvernement a créé Enfants en santé Manitoba, qui coordonne les stratégies et les initiatives dans tout le gouvernement, comme le programme Écoles en santé qui encourage les initiatives scolaires et communautaires sur l'activité physique et le bien-être des enfants et des adolescents, le programme Racines de l'empathie pour combattre l'intimidation dans les écoles, le programme Bébé en santé pour assister les mères pendant la grossesse et les premières années avec de l'aide financière et de la formation substantielle sur le développement des jeunes enfants, et le nouveau Programme d'entraînement parental positif.
- **Initiative d'alimentation saine dans le Nord.** Quatre priorités sont mises en œuvre pour répondre au rapport sur le prix des aliments dans le Nord : le développement des entreprises alimentaires, le programme alimentaire communautaire, le projet pilote de serres et les jardins du Nord. On prévoit la participation de plus de 20 collectivités aux jardins communautaires cette année.

- **Garde d'enfants.** Le plan quinquennal pour la garde d'enfants du Manitoba a amélioré l'un des meilleurs systèmes de garde d'enfants au pays, avec une augmentation considérable du nombre de places subventionnées et une hausse des salaires pour les éducateurs de jeunes enfants. En avril 2005, les gouvernements du Manitoba et du Canada ont signé le premier accord du genre dans le domaine de la garde d'enfants, Pour aller de l'avant : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants, afin de fournir un nouveau financement fédéral pluriannuel de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Le gouvernement provincial demande au nouveau gouvernement fédéral d'honorer son engagement envers la garde d'enfants.
- **Soutien au logement.** Le gouvernement du Manitoba entreprend une restructuration et une amélioration considérables du système d'allocations-logement existant, ce qui représente une étape importante dans notre stratégie de lutte contre la pauvreté. Une nouvelle allocation-logement aidera encore plus les personnes et les familles à faible revenu à faire face à la croissance des coûts en matière de logement, et permettra d'augmenter le nombre de bénéficiaires, y compris beaucoup de personnes handicapées.

Le gouvernement du Manitoba continuera de travailler avec les collectivités pour une approche globale du développement économique communautaire afin de leur permettre de se bâtir un avenir économique sain et durable.